

Bonjour,

>

Comme certains le savent déjà, le nouveau cursus qui sera déployé en 2018 proposera une voie par apprentissage sous réserve des accréditations de la CTI et de la région.

>

Je vous donne quelques éléments d'informations pour vous permettre de répondre dès maintenant aux sollicitations que vous pourriez avoir, mais je prévois de vous réunir début décembre afin de vous présenter ceci plus précisément :

>

- Le cursus par apprentissage sera déployé selon un nouvel modèle, avec une mutualisation progressive avec les étudiants de la voie classique, et un rythme long entreprise/école.

>

- Le diplôme obtenu sera celui d'ingénieur CentraleSupélec

>

- Le recrutement en première année pour cette voie se fera principalement sur les filières DUT, CPGE TSI et CPGE PT.

Un concours spécifique sera déployé pour les élèves de DUT. Les modalités du concours seront communiquées à partir de décembre/janvier.

>

Bien cordialement